

CARTE COMMUNALE Commune de Novion-Porcien

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CRÊTES PRÉARDENNAISES



3.2 - Plan des servitudes d'utilité publique

APPROBATION

Approuvé par délibération du
Conseil communautaire du :

Le Président

Vu pour être annexé à notre arrêté en
date de ce jour :

A Charleville-Mézières, le :
Le Préfet



SAFER Grand-Est - Pôle Etudes
Maison des Agriculteurs - 2, rue Léon Patoux - CS 50001 - 51664 REIMS Cedex
Tél : 03.26.04.77.74 - E-mail : etudes@safergrandest.fr

SERVITUDES

- A4 - Servitude de passage concernant les terrains riverains des cours d'eaux non domaniaux
- A5 - Servitudes pour la pose de canalisations d'eau potable
- AS1 - Servitude résultant de l'instauration des périmètres de protection des eaux potables et minérales
- PT3 - Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques

Source - BD CARTO - IGN - Etabli le 04/02/2016

Les servitudes et informations sont reportées sur le plan à titre indicatif.
Seuls les décrets ou arrêtés et les plans qui les accompagnent font foi.

